

## AVIS DE RÉUNION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Les Actionnaires de la société Holcim (Maroc) S.A sont convoqués en Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le 24 Avril 2014 à 10 h 00 au siège de la société situé à Avenue Annakhil, Hay Ryad - Rabat, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### Du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- 1 – Lecture du rapport de gestion du Directoire sur les opérations de l'exercice 2013 ;
- 2 – Observations du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
- 3 – Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice ;
- 4 – Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 95 de la loi sur la S.A. ;
- 5 – Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et quitus aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes ;
- 6 – Affectation des résultats et fixation du montant des jetons de présence alloué aux membres du Conseil de Surveillance ;
- 7 – Constat d'expiration de mandats de membres du Conseil de Surveillance ;
- 8 – Ratification de la cooptation d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance ;
- 9 – Constat d'expiration des mandats des Commissaires aux Comptes ;
- 10 – Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes ;

### Du ressort de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- 11 – Transfert de siège social ;
- 12 – Modification corrélatrice des statuts ;
- 13 – Pouvoirs en vue des formalités ;
- 14 – Questions diverses.

Les actionnaires qui peuvent justifier qu'ils possèdent ou peuvent représenter la fraction du capital requise par la loi 17-95, telle que modifiée et complétée, peuvent envoyer, par lettre recommandée avec accusé de réception au siège social de la société, dans un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis, une demande d'inscription de projets de résolution à l'ordre du jour de cette Assemblée.

Les actionnaires propriétaires d'au moins 10 actions au porteur, devront pour être admis à l'Assemblée, déposer au siège social, tous justificatifs en tenant lieu, 5 jours au moins avant la date de tenue de l'Assemblée. La société tient à la disposition des actionnaires des formules de pouvoirs.

Le Conseil de Surveillance  
Holcim Maroc S.A

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 24 AVRIL 2014 PROJET DE TEXTE DES RÉOLUTIONS

### Du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire

#### Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve le Bilan et les comptes de l'exercice 2013 tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes de l'exécution de leurs mandats pour cet exercice.

#### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions visées à l'article 95 de la loi N° 17/95, telle que modifiée, en prend acte et approuve les dites conventions.

#### Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice 2013 :

	En MAD
Résultat Net Exercice 2013	447 360 555,53
Affectation à la réserve légale	7 362 600,00
Reste	439 997 955,53
Report à nouveau antérieur	4 124 937,29
Résultat distribuable	444 122 892,82
Dividendes (8g Dhs/Action)	440 217 140,00
Affectation en report à nouveau	3 905 752,82

Le dividende ainsi fixé à 8g MAD par action, sera mis en paiement à compter du 26 mai 2014 aux guichets des agences d'Attijari WafaBank.

#### Quatrième résolution

Conformément aux dispositions de l'article 92 de la loi sur la S.A, l'Assemblée Générale alloue aux membres du Conseil de Surveillance à titre de jetons de présence pour l'exercice 2013, un montant forfaitaire net d'impôt de 880 000 dirhams, que le Conseil répartira entre ses membres.

#### Cinquième résolution

L'Assemblée Générale constate l'expiration des mandats des membres du Conseil de Surveillance suivants, à savoir :

- Monsieur Youssef ENNADIFI, Président du Conseil de Surveillance,
- Monsieur Hassan CHAMI.

De même qu'elle constate la fin avant terme du mandat de Feu Hassan Amrani, membre du conseil de surveillance suite à son décès survenu en date du 04 janvier 2014.

L'Assemblée Générale les remercie vivement de leur précieuse collaboration et leur donne quitus entier et définitif de leur gestion.

#### Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de ratifier la cooptation de Monsieur Bernard Terver en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance en lieu et place de Feu Monsieur Hassan Amrani, pour la durée restant à courir à son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2016 pour statuer sur l'exercice 2015.

Monsieur Bernard Terver déclare accepter le mandat qui lui a été confié et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

#### Septième résolution

L'Assemblée Générale constate l'expiration des mandats des cabinets Ernst&Young et KPMG en qualité de Commissaires aux Comptes et décide de statuer sur les conditions du renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes pour une durée de trois années soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2017.

### Du ressort de l'Assemblée Générale Extraordinaire

#### Huitième résolution

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de transférer le siège social de la société Holcim Maroc SA de l'adresse actuelle : Avenue Annakhil, Hay Riad, Rabat

Vers une nouvelle adresse, soit :

**La Colline 2, Lot 37-38, Résidence du jardin, Immeuble A, 3-4<sup>e</sup> étage, 20 190, Casablanca**

A cet effet, l'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Directoire afin de fixer les modalités de réalisation de cette opération au moment qui lui apparaîtra opportun.

#### Neuvième résolution

En conséquence de la décision qui précède, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 04 des statuts de la société.

#### Dixième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue d'accomplir les formalités légalement requises partout où besoin sera.



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca - Maroc

Aux actionnaires de la Société **HOLCIM (Maroc)**  
Avenue Annakhil, Hay Ryad - Rabat

### RÉSUMÉ DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2011, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Holcim (Maroc), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 3 588.931.977,97 dont un bénéfice net de MAD 447.360.555,53.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse, cités au deuxième paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Holcim (Maroc) au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Le 17 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca - Maroc

Aux actionnaires de la Société **HOLCIM (Maroc)**  
Avenue Annakhil, Hay Ryad - Rabat

### RÉSUMÉ DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société Holcim (Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 3.305.210 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 446.331.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du groupe Holcim Maroc constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2013 ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Le 17 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes



# COMPTES CONSOLIDÉS

## Bilan consolidé, en KMAD Exercice clos le 31 Décembre 2013

ACTIF	31/12/13	31/12/12
<b>Actif immobilisé</b>	<b>4 148 572</b>	<b>3 950 692</b>
Écart d'acquisition	591 174	81 402
Immobilisations incorporelles et non valeurs	19 501	12 771
Immobilisations corporelles	3 494 890	3 771 674
Immobilisations financières	42 435	77 910
Titres mis en équivalence	571	6 935
<b>Actif circulant</b>	<b>2 066 192</b>	<b>2 706 863</b>
Stocks et en cours	227 664	324 944
Clients et comptes rattachés	579 604	485 860
Autres créances et comptes de régularisation	308 579	395 227
Valeurs mobilières de placement	907 838	1 458 838
Trésorerie et équivalents de trésorerie	42 508	41 994
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 214 764</b>	<b>6 657 555</b>

PASSIF	31/12/13	31/12/12
<b>Capitaux propres</b>		
Capital	494 626	421 000
Prime de fusion	1 737 186	0
Réserves consolidées	696 096	1 195 111
Résultat net de l'exercice (part du groupe)	377 303	490 338
<b>Total capitaux propres (part du groupe)</b>	<b>3 305 210</b>	<b>2 106 449</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>0</b>	<b>1 080 386</b>
Réserves consolidées	0	972 156
Résultat	0	108 230
<b>Total capitaux propres</b>	<b>3 305 210</b>	<b>3 186 834</b>
Dettes financières à long terme	1 508 571	1 510 000
Provisions pour risques et charges durables	174 080	95 171
<b>Passif circulant</b>	<b>1 226 902</b>	<b>1 865 549</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	552 523	724 286
Autres dettes et comptes de régularisation	310 830	326 776
Trésorerie passif	363 550	814 487
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>6 214 764</b>	<b>6 657 555</b>

Le résultat des minoritaires de KMAD 69 028 tel qu'il apparaît dans le compte de résultat a été reclassé en réserves Part groupe du fait de la fusion.

## Tableau de variation des capitaux propres, en KMAD Exercice clos le 31 Décembre 2013

	Capital social	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>421 000</b>	<b>1 167 121</b>	<b>575 290</b>	<b>2 163 411</b>
Résultat de l'exercice		575 290	-575 290	
Dividendes		-547 300		
Résultat consolidé			490 338	
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>421 000</b>	<b>1 195 111</b>	<b>490 338</b>	<b>2 106 449</b>
Résultat de l'exercice		490 338	-490 338	0
Dividendes versés		-421 000		-421 000
Impact Fusion	73 626	1 168 833		1 242 459
Résultat consolidé			377 303	
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>494 626</b>	<b>2 433 282</b>	<b>377 303</b>	<b>3 305 210</b>

## Périmètre de consolidation Exercice clos le 31 Décembre 2013

Filiales	déc-13			déc-12		
	% intérêt	% contrôle	Méthode	% intérêt	% contrôle	Méthode
Holcim (Maroc)	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Holcim AOZ	0,00%	0,00%	IG	32,86%	67,2%	IG
Holcim Bétons	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Holcim Granulats	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Ciment blanc du Maroc	50%	50%	MEQ	50%	50%	MEQ
Andira	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Ecovall	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Mateen Immobilier	33,33%	33,33%	MEQ	33,33%	33,33%	MEQ
Batiprodix	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Ste des granulats de Tiffels	50%	50%	MEQ	50%	50%	MEQ

## Compte de résultat consolidé, en KMAD Exercice clos le 31 Décembre 2013

	31/12/13	31/12/12
Chiffre d'affaires	3 112 524	3 322 951
Variation stocks produits finis et semi-finis	-37 740	31 847
Autres produits d'exploitation	12 843	51 223
Achats consommés et autres charges externes	-1 526 980	-1 870 454
Charges de personnel	-193 495	-196 366
Autres charges d'exploitation	-4 540	-2 513
Impôts et taxes	-59 645	-50 428
Dotations d'exploitation	-477 390	-412 708
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>825 577</b>	<b>873 553</b>
Charges et produits financiers	-71 680	-13 579
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>	<b>753 897</b>	<b>859 974</b>
<b>Charges et produits non courants</b>	<b>-68 993</b>	<b>10 047</b>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-1 588	1 200
Impôt sur les sociétés	-230 385	-266 055
Amortissement Écart d'acquisition	-6 600	-6 600
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>446 331</b>	<b>598 567</b>
Intérêts minoritaires	-69 028	-108 230
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>377 303</b>	<b>490 338</b>
<b>Dont EBITDA</b>	<b>1 232 385</b>	<b>1 297 508</b>

## Tableau des flux de trésorerie, en KMAD Exercice clos le 31 Décembre 2013

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ	31/12/13	31/12/12
Résultat net des sociétés intégrées	446 331	598 567
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité:	449 606	322 958
- Dotations nettes (1)	460 046	319 690
- Variation des impôts différés	-8 852	2 067
- Plus values de cession, nettes d'impôt	0	0
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-1 588	1 200
<b>Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>895 937</b>	<b>921 525</b>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	453 475	-359 272
Autres	0	0
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>1 349 412</b>	<b>562 253</b>

## FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations	-179 229	-287 112
Acquisition d'immobilisations Financières	-10 000	-63 719
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	0	0
Incidence des variations de périmètre (3)	-287 732	0
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-476 961</b>	<b>-350 832</b>

## FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-421 000	-547 300
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0
Remboursement d'emprunts nets de remboursements	0	-199 980
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-421 000</b>	<b>-747 280</b>

Variation de trésorerie	451 451	-535 858
Trésorerie d'ouverture	-772 493	-236 634
Trésorerie de clôture	-321 042	-772 493
Différence	451 451	-535 859

(1) à l'exclusion des provisions sur actif circulant

(2) à détailler par grandes rubriques (stocks, créances, dettes)

(3) Prix d'achat ou de vente augmenté ou diminué de la trésorerie acquise ou versée

